

LA FABRIQUE BOUTEMY INCENDIÉE à Wervicq-Sud

Ajoutons quelques détails sur ce sinistre que nous avons récemment succinctement vanté.

Dès lors, les magasins sont situés le long de la voie ferrée. Le poingage a été partiellement détruit, renfermant 30 000 kilos de charbon et 3 000 kilos de lin qui ont été brûlés ou détruits. Les quinze machines sont démontées en bon état. L'on espère que les cinquante ouvriers pourront reprendre le travail dans huit jours.

Le bâtiment incendié, le hall, renferme 5 à 6 000 kilos de lin rouillé, ainsi qu'une bruyère et les moulins.

Un court-circuit

Quarante ouvriers travaillaient dans cet atelier, jeudi, vers six heures du soir. Tout à coup, par suite d'un court-circuit, une vive étincelle éclatait d'un des fils conducteurs d'électricité éclairant l'atelier. Celle-ci se propagea sur toute sa longueur, 25 mètres environ, projetant des éclaboussures et débris et communiquant le feu aux poussières et débris de lin dont les murs et le toit étaient recouverts. Ces flammes embrassèrent le lit sur les moulins, et bientôt tout l'atelier fut en feu.

Les secours

Les ouvriers n'eurent que le temps de fuir. Sous la direction de MM. Chapelot, directeur, et Emile Franchomme, contremaître, la pompe de l'établissement fut mise en batterie près du Lys et tous les efforts se portèrent vers le poignard qui faisait préserver, pour sauver en même temps les magasins.

Dix minutes après, les pompiers de Wervicq-Belgique eurent sous les ordres du Lieutenant Gallois installèrent deux pompes aux deux extrémités du poignard.

Prése en même temps arrivaient les pompiers de Wervicq-Sud, conduits par le Lieutenant Delpé, et quatre pompes purent déverser des torrents d'eau sur le poignard.

Vers sept heures, les pompiers de Cambrai (France) arrivèrent, mais n'eurent pas l'intention, tout danger paraissant écarté.

Les 40 ouvriers du poignard seront réduits au chômage jusqu'à ce qu'il soit remis à la mesure du possible, au ronisseur.

Les dégâts peuvent être évalués à 20 000 francs couverts par des assurances.

ULCÈRES & VARICES

Système nouveau pour guérir d'une maladie aussi difficile et sans douleur, les ulcères variés et plaies anciennes.

Génération des varices par l'application d'un bâton spécial breveté, n'a pas aucun des inconvenients des anciens, bas en tissu élastique.

Adresse : A. Tribus, médicin à Lille, ou Pharmacie Centrale, 5 Wattrelos.

Travaillent à distance ou par correspondance.

LE DRAME SANGLANT de Roubaix

Vanmarck ne sera pas jugé en France

Nos lecteurs se souviennent du drame sanglant qui éclata dans la nuit du 21 et 22 février.

Un ouvrier apprécie, Arthur Vanmarck, 21 ans, dormeau à Flandre, à l'ambulance du Grand-Saint-François, blessé cinq personnes plus ou moins grièvement.

Le meurtre fut enfin, le 23 février au matin, dans un estaminet, à Herseaux.

Vanmarck, né à Nouville-en-Ferrain en 1888, de parents belges, pouvait tirer au sort en France cette année, s'il optait pour la nationalité française.

Une question du droit se posait, et un arbitrage de vues fut fait entre les parquets de Lille et de Courtrai.

Un solution vient d'intervenir : Vanmarck sera jugé en Belgique, et M. Deloë il qui insistait cette affaire a fait parvenir son dossier au parquet de Courtrai.

ASTHME, EMPHYSEME

Monsieur Durand, asthmatique, a été hospitalisé dans la commune de Chéronne par M. Poulet, un peu avant d'entrer au Conseil municipal, l'an 1854, le 15 avril. A 5 heures du soir, l'extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Chéronne.

Les membres du Conseil municipal de Chéronne, dans un sentiment unanime de reconnaissance et de sympathie envers Monsieur Durand, qui depuis longtemps, n'a cessé d'admirer l'application avec laquelle il a exercé ses fonctions, ont donné à son décret une forme solennelle et un décret l'organise une fête jubilatoire pour manifester publiquement à Monsieur le Maire leur profonde gratitude.

Cette décision, héritage de Chéronne, a été confirmée par le conseil de la ville, où le maire, M. Poulet, a été nommé à la tête du conseil municipal.

Le conseil a voté une somme de 100 francs pour la construction d'un temple à la gloire de Monsieur le Maire.

Une liste de souscription pour offrir à M. Poulet un souvenir de cette fête jubilatoire se couvre de signatures ; les mains fortunées tiennent à donner leur obole. Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

dont toute la vie fut un modèle de foi, de douceur et de charité.

— A GONDMOUCOURT, de M. Aimable B. ré-élu conseiller municipal, président de la société de secours mutuel Saint-Pierre, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, décédé vendredi, à l'âge de 44 ans.

Les funérailles eurent lieu dimanche midi, à 10 h. 15, en l'église paroissiale.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— An cimetière, M. Sylvère Massicot, sacristain de la fabrique, a prononcé un discours d'adieu.

— Samedi, à 9 heures, ont eu lieu à ARRAIS, funérailles de l'infirmier en chef, M. Léon Gobello, décédé lundi à l'hôpital militaire.

Louis Gobello était né à Lincelles, le 1^{er} janvier 1869, et mort à Arrais, le 1^{er} juillet 1898.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rell, Georges Cousson, Henri Guillaume, Alfred Lambert, Ernest Le Nitonard.

— Au lycée de Douai : MM. Maurice Back, Camille Châtelain, Georges Goossens, Joseph du Saint-Sébastien.

— Au collège d'Armentières : MM. Mory, Chertier, Louis Decroq et Norbert Savary.

— Au lycée de Tourcoing : MM. Emile Loyer, et Albert Ploviet.

— Au lycée de Valenciennes : MM. Paul Lan-

grand et Edouard Lefebvre.

Sont nommés titulaires de bourses natio-

nales d'essai :

— Au collège de La Quesnoy, M. Georges Dupuis, au lycée de Lumbres, M. Marcel Muret ; au lycée de Salinelles, M. Robert Tamby.

— Jeunes filles : Bourses nationales de mérite.

— An collège d'Armentières : Miles

Eldorion Balloul et Odile Laurent.

Bourses d'état : Au collège d'Armen-

tières : Mme Louise Thiroux.

— Au collège de Cambrai : Mme. Marie Vac-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Samedi, à 9 heures, ont eu lieu à ARRAIS, funérailles de l'infirmier : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.

Le culte funéraire avait tenu à figurer dans le cortège, au risque des services que M. Matto lui avait rendus.

— Bourses d'état : Mme. Marie Vau-

rullen.

— Jeudi matin, ont eu lieu, en l'église paroissiale d'ANNECY-LAV., les funérailles de M. Louis Matte-Lemaire, an milieu d'une très nombreuse assistance.